



FONDS DE COMMERCE A CEDER

SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE



PROCEDURE :

LJ : L'USINE MOUGINS SAS

JUGEMENT DE LJ : 4 Février 2025

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL GM

CONTACT : Téléphone : 04.92.28.03.94

Courriel : etude@mj-gm.fr

Vente au visa de l'article L.644-2 du Code de commerce (Liquidation judiciaire simplifiée)

FONDS DE COMMERCE : Restaurant

ADRESSE : 762 Avenue de Tournamy 06250 MOUGINS

CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN DES 2 DERNIERS EXERCICES (2022 & 2023) : 521.259,00 €

DELAI POUR FAIRE OFFRE JUSQU'AU : Jusqu'au Mercredi 19 Mars 2025 à 12h00

PRIX MINIMUM SOUHAITE : 100.000,00 €

BAIL :

DUREE : Jusqu'au 04/07/2028

LOYER : 4.500 € Hors Taxes et Hors Charges/mois
outre 660 € de provision/charges/mois et 375 € de provision/taxe foncière/mois

DEPOT DE GARANTIE : 3 mois de loyer HT

DESTINATION DES LOCAUX : Brasserie, restaurant, bar, vente de plats cuisinés sur place, à emporter et livrés.

DESCRIPTION :

- Au rdc : un local au rdc de 125m2 + une réserve au -1 de 45 m2 environ + terrasse

CLAUDE DE SOLIDARITE PRENEUR/CESSIONNAIRE : OUI : LIBELLÉE AINSI « [...] *Le ou les cessionnaires seront solidairement tenus avec le PRENEUR au paiement des loyers et à l'exécution des conditions du bail [...]* »

**A l'ouverture de la procédure collective le bailleur déclare un arriéré de loyers de 80.072,48€.
(Il est à noter que le solde du droit d'entrée à hauteur de 54.400,00 € TTC reste également dû).**

CONDITIONS POUR FAIRE OFFRE :

DELAI : Jusqu'au Mercredi 19 Mars 2025 à 12h00 en l'étude de MOUGINS

PRIX MINIMUM : 100.000,00 euros

PIECES A TRANSMETTRE :

- Attestation bancaire de financement de l'acquisition envisagée,
- Versement (chèque remis à l'encaissement, chèque de banque ou virement) de 10% du prix, conservé par la liquidation judiciaire en cas de défaillance de la part de l'acquéreur après que son offre ait été retenue.
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique acquéreuse ou des dirigeants de la personne morale acquéreuse,
- Extrait d'immatriculation et statuts de la personne morale acquéreuse,
- Attestation d'absence de lien de parenté ou d'alliance avec les dirigeants et associés de la SAS L'USINE MOUGINS.

L'ensemble des frais, honoraires et droits relatifs aux actes et formalités de cession est à la charge de l'acquéreur retenu.